

Contribution

Il n'est sûrement pas anodin que l'annonce de cet objectif soit illustrée par une éolienne...

Vous ne pouvez ignorer, sauf aveuglement dogmatique, que l'énergie issue de l'éolien n'a qu'un très faible rendement électrique, qu'elle oblige à recourir à des centrales thermiques quand il n'y a pas de vent, que l'électricité produite en France émet très peu de GES. Arrêtons de faire croire aux citoyens que cette énergie va contribuer à enrayer le réchauffement climatique, c'est un énorme mensonge.

Vous ne pouvez ignorer que les promoteurs sont des agents commerciaux au service d'intérêts privés, qui s'enrichissent aux dépens des contribuables et que la création de nombreux emplois est fallacieuse. Ils se livrent à une véritable compétition pour démarcher particuliers et communes attirés par les revenus promis.

Vous ne pouvez ignorer que les éoliennes sont de plus en plus hautes (242 mètres prévus dans l'Yonne !) pour aller chercher du vent puisqu'il y en a peu, qu'elles contribuent à la disparition de la biodiversité, déjà menacée, à la destruction du cadre de vie de nombreux habitants, à des nuisances insupportables à cause du bruit et des flashes lumineux, au mitage des beaux paysages de la région, ce qui conduira inéluctablement à la perte de leur attrait touristique.

Il faut refuser systématiquement l'implantation d'éoliennes dans les zones boisées, les parcs naturels, les zones Natura 2000, les ZNIEFF... Il est indispensable de revoir la distance minimale d'implantation, toujours fixée à 500 mètres et de la porter à 10 fois la hauteur des éoliennes en bout de pale.

La Région pourrait jouer un rôle important en lien avec les services de l'Etat pour définir un encadrement des projets éoliens respectueux de l'environnement, du cadre de vie et de la santé des citoyens

Il faut un peu de cohérence et promouvoir les économies d'énergie et la mise en œuvre de solutions utiles, notamment l'installation de panneaux solaires, l'isolation des habitations, la réhabilitation d'ouvrages hydrauliques.

Marie-Christine CHANEZ
1, Chemin des Chatelards
25870 VIEILLEY